



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 4 avril 2011

Délibération n° 2011-2135

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Oullins

objet : Aménagement de la place Arles Dufour - Bilan de clôture du mandat de travaux - Quitus à la SERL

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

**Rapporteur : Monsieur David**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 mars 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 6 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Benelkadi, Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, M. Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Plazzi), Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Baume (pouvoir à M. Coste), MM. Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Mme Chevallier, MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Fleury (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Suchet), Lambert (pouvoir à M. Kabalo), Lebuhotel (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Léonard (pouvoir à M. Rousseau), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), MM. Vergiat, Vurpas.

Absents non excusés : MM. Genin, Le Bouhart, Muet.

**Séance publique du 4 avril 2011****Délibération n° 2011-2135**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Oullins

objet : **Aménagement de la place Arles Dufour - Bilan de clôture du mandat de travaux - Quitus à la SERL**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 2 mars 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2003-1590 du 22 décembre 2003, le conseil de Communauté a approuvé le projet d'aménagement de la place Arles Dufour à Oullins et le principe de désignation d'un mandataire. Le mandat a été confié à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) pour la réalisation de la place Arles Dufour, du passage Geneviève Anthonioz de Gaulle et des voiries, équipements primaires de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Narcisse Bertholey à Oullins, pour un montant de 1 193 621,90 € TTC dont une rémunération du mandataire de 90 896 € TTC et une participation de la ville d'Oullins au titre de la convention de maîtrise d'ouvrage unique pour un montant de 275 681 € TTC.

Par sa délibération du 26 mars 2007, le conseil de Communauté a voté un avenant au mandat et une individualisation complémentaire d'autorisation de programme portant le montant total à 1 285 769,12 € TTC, pour un montant de rémunération du mandataire inchangé.

La mise en œuvre de cette opération a permis de réaliser les travaux qui se sont achevés en juin 2008.

Les ouvrages, réalisés pour le compte du Syndicat intercommunal de la gestion des énergies de la région lyonnaise (Sigerly) et de la ville d'Oullins par le biais d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique, ont été intégrés dans le domaine de ces derniers, le 15 juillet 2009.

Les travaux ont été réalisés, conformément au programme défini, et la SERL demande quitus de sa mission en application des dispositions de l'article 11 de la convention de mandat.

Le bilan de clôture du mandat présenté par la SERL et visé par monsieur le commissaire aux comptes s'établit au coût définitif de 1 282 483,48 € TTC (incluant les révisions de prix) dont 96 726,38 € TTC pour la rémunération du mandataire ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le bilan de clôture définitif comme ci-après annexé présenté par la SERL pour le mandat d'aménagement de la place Arles Dufour à Oullins.

**2° - Constate** le bilan définitif des dépenses à hauteur de 1 282 483,48 € TTC.

**3° - Autorise** monsieur le Président de la Communauté urbaine à :

- donner quitus à la SERL de sa mission de mandataire,
- verser le solde de la rémunération à la SERL établi à 5 103,91 €.

**4° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale A2 - Réaliser de grands projets structurants, individualisée sur l'opération n° 0007, le 22 décembre 2003 pour un montant de 1 193 621,90 € TTC, à la charge du budget principal - exercice 2011 - compte 231 510 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 6 avril 2011.**